



# La charte « Biz Meud »

**Biz Meud est un dispositif d'autostop organisé, mis en place par la mairie de Plouguerneau, permettant aux conducteurs et passagers de se rencontrer à des arrêts identifiés et de voyager ensemble. Son utilisation permet une plus grande mobilité, crée du lien social et participe de la réduction de l'impact des pollutions atmosphériques.**

## Déroulement du voyage

- **Passager**

Quelques conseils pour être identifié et limiter mon temps d'attente :

1. Je suis visible : je vais de préférence à l'arrêt situé sur mon trajet.
2. Je signale ma destination en mettant ma fiche destination bien en vue.
3. Je présente ma carte Biz Meud.

Et je n'oublie pas les règles suivantes : je ne demande pas au conducteur de faire un détour ; je descends à l'endroit choisi par le conducteur dans le respect du code de la route.

- **Conducteur**

1. Je suis identifiable : je colle le macaron Biz Meud sur mon pare-brise de façon à ce qu'il soit visible par les autostoppeurs (du côté passager conseillé).
2. Je connais les arrêts situés sur mon trajet, recensés sur le plan édité par la commune.
3. Je m'arrête en toute sécurité (les arrêts sont conçus pour que le passager attende en sécurité et que le conducteur puisse s'arrêter sans gêner la circulation).

Et je connais les règles suivantes : je dépose mon passager, en toute sécurité, sur mon trajet et à l'endroit le plus proche de la destination demandée ; je peux, si cela me convient, proposer à mon passager, de faire un détour pour le rapprocher.

## Inscription

L'inscription à Biz Meud est gratuite et facultative (mais conseillée). Elle se fait sous l'entière responsabilité du demandeur, en mairie.

Les informations fournies lors de votre inscription sont exclusivement réservées à la mairie de Plouguerneau dans le cadre de la gestion du réseau Biz Meud.

Vous pouvez retirer en mairie les pièces suivantes : le plan des arrêts identifiés, la carte Biz Meud à présenter quand vous faites de l'autostop, le macaron à apposer sur le pare-brise de votre véhicule, le modèle de fiche destination ainsi que la présente charte. Vous pouvez également télécharger sur le site internet de la mairie le plan, la charte et les fiches destination.

## Votre engagement

**Le conducteur** s'engage au respect du Code de la route et notamment à : ne prendre aucun risque au volant et à n'absorber aucun produit dangereux pouvant altérer ses capacités à conduire ; veiller au bon état de son véhicule ; avoir son assurance à jour.

**Le passager** s'engage à se comporter respectueusement et notamment de ne pas manger ou boire dans le véhicule. Il évite également de téléphoner.

Pour les mineurs : le covoiturage des mineurs reste sous la responsabilité totale et entière des parents.

La commune de Plouguerneau n'est pas responsable des dommages directs ou indirects liés à l'utilisation de Biz Meud et ne pourra être tenue pour responsable d'un éventuel dysfonctionnement. Vous, conducteur et passager, agissez sous votre seule et entière responsabilité.

-----

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

En signant la charte, je m'engage à respecter chaque paragraphe de celle-ci.

Fait à ....., le .....

Signature :